



## Rapport de la 4<sup>ème</sup> réunion du Comité Permanent Conjoint du Réseau Méditerranéen de Santé Animale (REMESA) Rome, Italie les 20 et 21 Octobre 2011

- Date** : 20 et 21 Octobre 2011
- Lieu** : Ministère Italien de la Santé – *Via di Ribotta, 5, Rome - Italie*
- Organisation** : Le secrétariat de l'unité régionale de coordination du REMESA (FAO Tunis) en collaboration avec le Ministère Italien de la Santé.
- Participants** : Etaient présents, les chefs des services vétérinaires des pays membres du REMESA, à savoir ; Algérie, Espagne, France, Italie, Maroc et Tunisie ainsi que les représentants de la FAO (siège et bureau sous-régional de Tunis), l'OIE (siège et représentation sous-régionale de Tunis), l'UMA et l'UE. L'Egypte, la Mauritanie et le Portugal pour des raisons administratives n'ont pas pu participer. Le représentant de l'AU-IBAR s'est également excusé. La Libye n'était pas représentée. La liste des participants est jointe en annexe.

Point de l'ordre du jour	Décision	Mise en œuvre
Site web REMESA	Placer les drapeaux des pays REMESA sur la page d'accueil, ainsi que les logos FAO et OIE	FAO Tunis
	Proposer une page présentant l'ensemble des contributeurs du REMESA	Proposition URC
	Ajouter des liens vers d'autres sites	URC
	Renvoyer à tous les CVO le manuel d'utilisation du site	FAO Tunis
Financement REMESA	Intégrer, chaque fois que possible, une ligne "coordination" lors de la budgétisation d'activités ou de projets techniques pertinentes pour REMESA	Pays membres, FAO, OIE
	Conduire une réflexion sur les activités techniques à mener dans le cadre de REMESA, susceptibles d'intéresser les bailleurs de fonds	Membres CPC
	Etablir un rapport financier à l'issue de chaque réunion mentionnant l'ensemble des contributions	Secrétariat CPC
	Autofinancement par les membres et les observateurs de leur participation aux réunions du CPC	Décision à entériner lors de la prochaine réunion du CPC
Activités réalisées	Fournir pour chaque activité ou projet une fiche synthétique de présentation avec descriptif et calendrier de l'activité	OIE, FAO
Plans d'intervention	Le plan d'action est transformé en cadre stratégique, sans date limite de validité	
	Présentation des actions menées lors de la prochaine réunion	FAO, OIE, autres organisations et pays
Projet de MoU	Identifier les points permettant une signature par les CVOs et ceux qui nécessiteraient une signature ministérielle. Disposer d'un document finalisé pour discussion lors de la prochaine réunion	OIE (M. Eloit) et FAO (J. Lubroth) et bureau Juridique de la FAO
Elargissement	Discussion sur les modalités d'élargissement et les statuts des futurs pays ou groupes rejoignant le REMESA lors de la prochaine réunion.	Membres CPC
Réunions du CPC	Organisation de 2 réunions du CPC par an et maintien de la co-présidence	
	Date et lieu de la prochaine réunion à fixer <u>avant le 31 janvier 2012</u>	Co-présidents 2012 (CVOs français et marocain)

Les présentations effectuées et les documents remis aux participants, cités dans ces minutes, sont placés sur le site web du REMESA à l'adresse ([www.remesanetwork.org](http://www.remesanetwork.org)), rubrique « Réunions REMESA ».

La réunion était présidée par Dr Romano Marabelli (CVO de l'Italie) et Dr Abdelhak Ben Younes (CVO de la Tunisie), coprésidents du REMESA pour l'année 2011.

### Session 1 : Ouverture officielle

Le CVO italien (co-président):

- Adresse les salutations du Ministre et du Vice-Ministre de la santé qui n'ont pu être présents.
- Excuse les pays absents
- Explique à travers quelques exemples que la santé animale en zone méditerranéenne reste une préoccupation importante et d'une grande actualité notamment pour son pays et l'Europe,
- Rappelle les changements importants survenus dans les pays d'Afrique du Nord et souligne leurs répercussions sur les pays voisins, notamment européens.
- Précise que, en raison notamment de la crise financière, les pays européens ont engagé des réflexions sur le ciblage des moyens qu'ils allouent aux différentes thématiques, et sur la nécessaire stratégie à définir à cet effet.
- Indique que la restructuration de la politique agricole commune (PAC) exige aussi que l'UE définisse une stratégie en santé animale.

Le CVO tunisien (co-président):

- Remercie les autorités italiennes pour l'accueil de la réunion.
- Se félicite de la concrétisation du REMESA à la naissance duquel il avait participé en 2009.
- Insiste également sur la nécessité de définir une stratégie pour le REMESA.
- Confirme l'implication de la Tunisie dans le REMESA.

Dr Eloit, OIE:

- Remercie les autorités italiennes.
- Rappelle que le REMESA est un projet ambitieux.
- Souligne que la présente réunion doit se pencher sur des sujets très importants: MoU, financement, conditions d'élargissement à d'autres pays et à d'autres acteurs que les services vétérinaires.
- Souligne que le programme d'activités doit prendre en compte les évolutions récentes dans la région et que le CPC doit estimer si les recommandations de priorisation formulées en 2010 sont toujours pertinentes.

Dr Lubroth, FAO:

- Remercie également les autorités italiennes et les présidents du REMESA.
- Confirme que le REMESA reste une excellente idée et un projet de grande importance pour les populations, de la région, dans la mesure où l'amélioration de la santé animale doit permettre de réduire la pauvreté et d'améliorer la santé publique.
- Confirme que les évolutions en Afrique du Nord et la crise économique mondiale doivent être prises en compte.
- Regrette de ne pas avoir perçu au cours des réunions précédentes la mise en évidence des synergies que doit permettre le REMESA.
- Rappelle que beaucoup de pays européens croient en l'importance du REMESA ; des pays non membres de REMESA pourraient contribuer financièrement au réseau.
- Regrette de n'avoir pas reçu des CVOs tout l'appui nécessaire pour défendre le REMESA auprès des bailleurs de fonds lors de la crise due aux mouvements d'animaux en provenance de la Libye.
- Insiste sur l'importance d'une bonne communication au sein du REMESA.

## Session 2

- 1) Validation de l'ordre du jour : le point relatif au projet de *Mémorandum of Understanding* (MoU) est reporté au vendredi pour permettre la présence des experts du bureau juridique de la FAO. L'ordre du jour est adopté avec cette modification.
- 2) Validation des minutes de la 3ème réunion (Alger, février 2011) : en l'absence de commentaires, les minutes sont validées.
- 3) Site REMESA : à la demande du CPC, l'URC FAO/OIE s'est réunie pour proposer des évolutions du site conçu et mis à la disposition du réseau par la FAO (<http://www.remesanetwork.org>). La FAO présente le CR de la réunion. Les discussions portent sur la page d'accueil du site et sur les modalités de présentation des contributeurs du REMESA. Il est rappelé que tous les pays peuvent, et sont incités à, mettre sur le site toutes les informations dont ils disposent et qui sont d'intérêt pour le réseau. Le site est très important car il est le premier outil pour la communication entre les pays membres et vers l'extérieur.



### Décisions

- Pour une meilleure visibilité, placer les drapeaux de l'ensemble des pays REMESA sur la page d'accueil, ainsi que les logos FAO et OIE en tant qu'URC : action immédiate.
  - Proposer une nouvelle page présentant l'ensemble des contributeurs du REMESA, selon l'importance et la nature de leur contribution : proposition à envoyer par voie électronique pour validation.
  - Ajouter des liens vers d'autres sites.
  - Renvoyer à tous les CVO le manuel d'utilisation du site.
- 4) Réflexions sur la création d'un fonds REMESA : la FAO a rappelé les discussions conduites lors du précédent CPC, a passé en revue les principaux avantages mais aussi les difficultés liées à la mise en place d'un fonds et a proposé de lancer la discussion autour de trois thèmes: i) l'objet du fonds, ii) les ressources du fonds iii) les statuts, la gouvernance et les modalités de gestion. Enfin, la Commission FAO de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO) a été citée comme exemple.

### Discussion

Les participants s'accordent sur la nécessité d'identifier des sources de financement tant pour les activités techniques du réseau que pour celles de coordination (réunions du CPC et des sous-réseaux). Ces dernières étant difficiles à financer en tant que telles, plusieurs participants recommandent que les budgets des activités ou projets techniques intègrent une ligne "coordination". L'institutionnalisation du financement à travers la mise en place d'un fonds alimenté à partir des budgets nationaux malgré son intérêt pour assurer la pérennité du réseau, n'est pas une option à retenir à ce stade. En effet : i) le processus est trop complexe, ii) il est préférable de s'appuyer sur les structures et mécanismes existants et éviter d'en créer de nouveaux, dupliquant ceux existants, iii) à l'heure actuelle, la visibilité et le bilan du REMESA ne sont pas suffisamment consolidés pour permettre de convaincre les décideurs de mettre en place un tel financement récurrent.

Le financement du réseau est actuellement essentiellement assuré par les pays européens. Les participants souhaitent que les pays d'Afrique du Nord montrent leur attachement et leur implication dans le réseau en y contribuant financièrement. Dans cette optique, le CVO algérien a indiqué que l'autofinancement par les pays d'Afrique du Nord de leur participation au CPC n'était pas un problème.



### Décisions

- Les pays membres, la FAO et l'OIE doivent autant que possible intégrer une ligne "coordination" lors de la budgétisation d'activités ou de projets techniques pertinentes pour REMESA.
- Conduire une réflexion sur les activités techniques à mener dans le cadre de REMESA, susceptibles d'intéresser les bailleurs de fonds
- Etablir (secrétariat) un rapport financier à l'issue de chaque réunion mentionnant l'ensemble des contributions

- Afin de montrer aux bailleurs de fonds un engagement des pays, le principe de l'autofinancement par les membres et les observateurs de leur participation aux réunions du CPC est approuvé. Dû au nombre de membres absents à cette réunion, cette décision devra être définitivement entérinée à la prochaine réunion du CPC.

### **Session 3 : Evénements sanitaires exceptionnels d'intérêt pour le REMESA ; actions – décisions prises par les pays ou les organisations, d'intérêt pour le REMESA (coordination nationale, actions stratégiques de coopération entre pays REMESA, jumelage)**

Les participants ont été invités à rédiger et à charger sur le site web (<http://www.remesanetwork.org>) une fiche reprenant les points principaux de leur intervention.

#### 1) Evènements sanitaires

**Tunisie** : en raison des événements libyens, des mouvements importants de personnes et de troupeaux vers la Tunisie ont eu lieu. Grâce à la mobilisation des services vétérinaires, des vétérinaires privés et des étudiants, le contrôle et la vaccination de ces troupeaux ont pu être réalisés pour limiter le risque d'introduction de maladies (la Libye avait déclaré des cas de fièvre aphteuse peu avant le début des événements, ce qui nécessitait une vigilance particulière). La deuxième phase du programme national de vaccination est en cours de réalisation. Actuellement les mouvements d'animaux sont observés dans le sens du retour vers la Lybie.

**Algérie** : il n'y a eu que peu d'entrées d'animaux en provenance de Libye en Algérie. A l'inverse, il y a eu de nombreuses demandes libyennes d'approvisionnement en produits ovins. L'Algérie a répondu favorablement.

**Maroc** : Des cas de FCO ont été notifiés. 374 foyers de clavelée ont été découverts malgré une vaccination généralisée. Une campagne de vaccination aux frontières contre la PPR est maintenue. 7600 chevaux ont été vaccinés contre la fièvre de West Nile (FVN). Un vaccin est en cours d'homologation et une procédure permettant la vaccination volontaire est en cours de rédaction. Le Maroc enverra une note écrite.

**UMA** : le représentant rappelle la réunion exceptionnelle du Comité vétérinaire maghrébin qui s'est tenue à Rabat au mois de juin. Un courrier de demande de soutien pour lutter contre la FA et la PPR avait été envoyé à la FAO. Il n'y a pas eu de réponse favorable à ce stade.

La FAO précise qu'un projet a été rédigé et soumis à des bailleurs de fonds, sans succès pour l'instant. Il est rappelé que peu d'informations ont été fournies par les pays pour appuyer cette demande.

**France** : 2 foyers de maladie de Newcastle ont été notifiés de même qu'un cas de rage importé du Maroc. Aucun cas de FCO n'a été notifié en 2011. Le CVO évoque les événements de mortalité des abeilles et des huitres. Il insiste sur l'organisation des Etats généraux du sanitaire qui doivent permettre de mobiliser les acteurs des filières animales, les travaux sur la révision du mandat sanitaire et sur la création d'un fonds de mutualisation sanitaire.

**Espagne** : 1 foyer de FCO (sérotypé 1) et 2 foyers de West Nile ont été notifiés en 2011. La surveillance de la FVR a été renforcée mais il n'y a pas eu de sérologie positive. La brucellose a quasiment disparu et la prévalence de la tuberculose a été ramenée à 0,8%. La mortalité des abeilles est également un motif de préoccupations en Espagne.

**Italie** : des cas cliniques de FVN ont été déclarés (96 cas équin dont 8 morts) ; la peste porcine africaine persiste en Sardaigne, en lien notamment avec le mode d'élevage (free-range) ; la dourine, liée à des mouvements illégaux de reproduction, a été notifiée. Concernant les abeilles, l'Italie met en place un système d'identification des élevages apicoles.

#### 2) Actions d'intérêt pour le REMESA

**France** : un consortium France / Italie / Espagne a remporté l'appel d'offre relatif au jumelage institutionnel Union européenne / Centre national de veille zoonositaire tunisien (CNVZ). La future conseillère résidente de jumelage a présenté les objectifs de ce jumelage. Une présentation de France Vétérinaire International (FVI) chargé de fédérer l'offre française d'expertise vétérinaire à l'international a été effectuée.

### **Union européenne :**

- la Commission indique que la Commission va financer (en 2012 et 2013) la participation de laboratoires d'Afrique du Nord aux essais inter-laboratoires organisés par les Laboratoires de Référence de l'Union Européenne (LRUE). La Commission étudie la possibilité de financer également leur participation à d'autres activités européennes comme les ateliers techniques des réseaux de référence. Il n'existe pas de LRUE pour la FVR et la PPR.
- Des actions de formation sur la rage et la PPR (diagnostic et lutte) pour les pays francophones auront lieu en 2012 dans le cadre du programme *Better Training for Safer Food* (BTSF).
- Il est rappelé que la Tunisie contribue également au jumelage UE / CNVZ en finançant une partie de la logistique.
- La Commission est également vigilante aux phénomènes d'affaiblissement et de mortalité des abeilles.
- Concernant l'approche régionale, la Commission (DG SANCO et DEVCO) étudie la possibilité de financer un projet régional sur les maladies considérées comme prioritaires par le REMESA. Un séminaire TAIEX avec les pays méditerranéen auquel ont également participé la FAO et l'OIE a été organisé en septembre. Les points principaux sont :
  - Demande aux pays de partager les rapports PVS les concernant ;
  - Demande à l'OIE de réaliser une étude comparative des PVS ;
  - Projet d'organisation d'un séminaire régional sur l'identification animale ;
  - Rédaction par la Commission d'un mandat pour l'EFSA concernant une évaluation des risques pour quelques maladies dans la région d'Afrique du Nord ;
  - Possibilités de financer des jumelages dans la région ;
  - Œuvrer à l'harmonisation des méthodologies de surveillance ;
  - Mise à disposition des pays méditerranéens du système TRACES (gestion des mouvements d'animaux et de produits d'origine animale).

### **Session 4 : Présentation par l'OIE et la FAO des activités réalisées en 2011, dans le cadre du REMESA**

La représentation sous régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord et l'unité FAO-ECTAD pour l'Afrique du Nord ont présenté les activités s'inscrivant dans le (ou contribuant au) plan d'action du REMESA (les présentations sont jointes).

Deux nouveaux documents élaborés par l'URC FAO/OIE ont été remis aux participants :

- La liste des activités réalisées par la FAO, par l'OIE et conjointement par les 2 organisations.
- Le tableau de correspondance entre les activités menées et les objectifs du plan d'action.

### **Discussion**

- Certains membres ont salué l'évolution notable de la coordination entre FAO et OIE, à Tunis.
- Les nouveaux documents ont été jugés d'intérêt.



### **Décisions**

- En complément, le CPC demande aux organisations de fournir pour chaque activité ou projet une fiche synthétique de présentation avec descriptif et calendrier de l'activité.

### **Session 5 : Présentation par l'OIE et la FAO des plans d'intervention des sous-réseaux**

L'OIE et la FAO présentent leurs propositions d'activités pour les mois à venir et soumettent conjointement pour discussion des réflexions concernant des actions concertées et coordonnées entre les deux organisations sur des sujets d'importance (tels que la FVR).

Aucune objection ou réserve n'est formulée sur les propositions. Plusieurs autres pathologies sont ensuite mentionnées par les CVOs, comme susceptibles d'intérêt, outre la FVR : fièvre aphteuse, PPR, FCO, influenza aviaire, notamment.

L'importance de mener des activités contre la rage est soulignée par les trois CVOs d'Afrique du Nord présents : contrôle des populations canines, renforcement de la prophylaxie médicale, approfondissement des enquêtes épidémiologiques sur le terrain et importance de la coopération transfrontalière.

Le CVO italien insiste sur l'importance de la coopération transfrontalière et souligne le besoin de prioriser les actions à entreprendre tout en demeurant opérationnels.



### Décisions

- Le plan d'action (dont les objectifs sont généraux et toujours pertinents) est transformé en cadre stratégique, sans date limite de validité : il pourra toutefois être modifié chaque fois que nécessaire par le CPC.
- La FAO, l'OIE et les pays présenteront les actions menées lors de la prochaine réunion.

### Point prévu la veille et reporté : **Mémoire of understanding : discussion sur le texte et suites à donner**

Mmes Bullon et Pardo du Bureau Juridique de la FAO (qui avait rédigé la première version de travail du document) sont présentes pour clarifier certains aspects juridiques.

La France qui avait préalablement transmis des commentaires (intégrés dans la version présentée) formule quelques remarques complémentaires.

### Discussion

- Signataires du document : pour maintenir un caractère opérationnel tout en limitant les risques juridiques, les signataires seront les CVOs. Il est nécessaire d'identifier les points qui pourraient s'opposer juridiquement à cette décision et évaluer la pertinence de les maintenir.
- L'OIE rappelle l'utilité d'avoir un document de base signé par les pays, l'OIE et la FAO (tous membres du CPC) mais ne se prononce pas sur la nature de ce document (MoU, *gentleman agreement*, ...)



### Décisions

- OIE (M. Eloit) et FAO (J. Lubroth) sont sollicités pour identifier, en concertation avec le bureau Juridique de la FAO, les points permettant une signature par les CVOs et ceux qui nécessiteraient une signature ministérielle. L'objectif est d'avoir une position fin 2011 sur le contenu et le niveau de signature, et un document finalisé (en français et en anglais), pour discussion lors de la prochaine réunion.

## Session 6

### 1) Bilan d'étape du REMESA : points forts et points faibles

La FAO propose un premier échange sur la perception individuelle des participants, quant aux points forts et aux points faibles du REMESA, puis d'identifier des voies concrètes d'amélioration.

Voir le tableau des réponses page suivante.

### Principaux commentaires

1. Le manque de visibilité du REMESA auprès des autres organisations et des bailleurs de fonds est préjudiciable. Le rôle du RECOMSA dans l'accroissement de cette visibilité doit être défini.
2. L'OIE souligne l'intérêt de cet exercice participatif car il démontre l'intérêt des pays au REMESA.
3. Il serait souhaitable d'établir une méthodologie de mesure de l'impact des activités des organisations et des pays.
4. Le CVO algérien souligne, dans les cas d'urgence, le manque de réactivité (des bailleurs de fonds, des organisations internationales). Il propose qu'une réflexion soit engagée pour établir une « procédure REMESA » qui permettrait de répondre à cette préoccupation.
5. La FAO rappelle que l'unité FAO de Tunis est une unité d'urgence, pas uniquement dédiée à la santé animale. En cas de crise, l'approche (évaluation des besoins et réponse) pourrait être élargie (au risque pour la sécurité alimentaire, par exemple), ce qui permettrait une attention et une sensibilisation plus importante des bailleurs.

### 2) Elargissement de REMESA

Il n'y a pas eu de demande officielle : la Grèce serait intéressée (information CVO espagnol), Malte et Chypre pourraient l'être (CVO italien).

Sollicité par la FAO, AU-IBAR a fait part de son intérêt mais n'a pas été en mesure d'assister à la réunion.

D'autres parties intéressées pourraient être contactées, comme la FESASS, fédération européenne pour la santé animale et la sécurité alimentaire (CVO français).

L'OIE souligne qu'il faut différencier les différents élargissements (pays, autres acteurs) et les prendre en compte pour la rédaction du MoU.



#### **Décisions**

- Les modalités d'élargissement et les statuts des futurs pays ou groupes rejoignant le REMESA (membres, observateurs, ...) seront discutés lors de la prochaine réunion.

#### **Session 7 : date et lieu des prochaines réunions, clôture officielle**

La prochaine réunion aura lieu au premier semestre 2012, sous la co-présidence Maroc / France.

Le secrétariat du REMESA sera transféré à l'OIE le 31 décembre 2011, pour une période de 2 ans.



#### **Décisions**

- Les principes d'organiser 2 réunions du CPC par an et de maintenir une co-présidence sont retenus.
- Les date et lieu de la prochaine réunion seront fixés par les co-présidents 2012 avant le 31 janvier 2012.

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	OPPORTUNITES / SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• COORDINATION (PARTAGE)</li> <li>• ECHANGES D'INFORMATION, THINK TANK</li> <li>• CONNAISSANCE ENTRE CVOs, TECHNICIENS</li> <li>• AUGMENTATION DES RELATIONS ENTRE PAYS</li> <li>• VISION COMMUNE, VOLONTE COMMUNE DE TRAVAILLER ENSEMBLE, PLAN STRATEGIQUE, MOTIVATION POINTS FOCaux A TRAVAILLER ENSEMBLE</li> <li>• PRIORISATION</li> <li>• RESULTATS CONCRETS</li> <li>• APPROPRIATION DU REMESA, RECONNU COMME RESEAU REGIONAL</li> <li>• CONFIANCE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MANQUE DE POLITIQUE COMMUNE, DE STRATEGIE COMMUNE</li> <li>• MODE DE FINANCEMENT INAPPROPRIE</li> <li>• PARTICIPATION FAIBLE DES MEMBRES ET PARTENAIRES</li> <li>• MANQUE D'INITIATIVE DES MEMBRES</li> <li>• MANQUE VISIBILITE</li> <li>• FAIBLE COORDINATION DES ACTIONS FAO OIE</li> <li>• MANQUE DE FLUIDITE DES ECHANGES</li> <li>• RESULTATS INSUFFISANTS</li> <li>• ABSENCE DE VISIBILITE DES PROJETS EN COURS DANS LES PAYS</li> <li>• ROLE REMESA NON CLAIR</li> <li>• ELARGISSEMENT</li> <li>• STATUT LEGAL NON DEFINI</li> <li>• MANQUE PRIORISATION</li> <li>• METHODE DE TRAVAIL</li> <li>• RECOMSA INUTILE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• METTRE LES PROJETS SUR SITE</li> <li>• DEVELOPPER STRATEGIE COMMUNICATION</li> <li>• PLUS D ECHANGES D'INFORMATION ENTRE POINTS FOCaux</li> <li>• LEAD PAR UN PAYS SUR THEME</li> <li>• PRESENTER PLUS PRECISEMENT LES RESULTATS OBTENUS</li> <li>• PROPOSER ACTIONS CONCRETES POUR ASSOCIER MEMBRES HORS MAGHREB (EX FVR)</li> <li>• COORDONNER PLUS FAO OIE A TUNIS</li> <li>• ETABLIR UN COMITE POUR DECISIONS ENTRE CPC</li> <li>• RAPPORT ACTIVITES REMESA</li> <li>• RELEVÉ DE DECISIONS CPC AVEC DESCRIPTIONS ACTIONS CONCRETES</li> <li>• SUPPORT COMMUNICATION POUR ELEVEURS; VETERINAIRES PRATICIENS PAYS SUD REMESA (SUR DIAGNOSTIC MALADIES...)</li> <li>• PRESENTER REMESA AUX RESEAUX SANTE HUMAINE</li> <li>• ACCELERER FORMALISATION STATUT LEGAL, CONCRETISER MOU</li> <li>• SE CONNAITRE MIEUX, DEFINIR ROLE</li> <li>• OIE FAO DOIVENT PROMOUVOIR SEULEMENT ACTIVITES COMMUNES</li> <li>• FAIRE SAVOIR CE QUI SE FAIT</li> <li>• FAIRE CONTRIBUER BAILLEURS DE FONDS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES</li> <li>• ACTIONS CONCRETES (FMD, RAGE)</li> <li>• IMPLIQUER LES VETOS PRIVES</li> <li>• OIE FAO DOIVENT RESPECTER LEUR MANDAT</li> <li>• NE PAS MULTIPLIER LES PF (ex COMMUNICATION)</li> <li>• RENCONTRE REGULIERE ENTRE FAO OIE ET COMMUNICATION DES RESULTATS</li> <li>• MISE EN PLACE INDICATEURS: INDICATEURS D'IMPACT, INDICATEURS D'ACTIVITE</li> <li>• AVOIR UN SECRETARIAT PERMANENT DANS CHAQUE PAYS</li> </ul>